

ZOOM SUR Éguilles



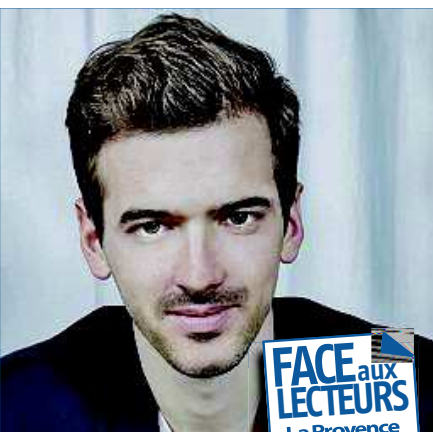
Nouvelle invasion de super héros pour le Carnaval !

Comme l'an passé, bon nombre de super héros ont envahi le parking de la place DUBY à l'occasion du Carnaval organisé par la municipalité samedi. Ils étaient de nouveau très nombreux - environ 90 enfants - à monter sur scène pour participer au concours du plus joli costume, qui a attiré, chez les adultes, légèrement plus de candidats que l'édition précédente.

Beaucoup de petits Spiderman étaient présents, raflant visiblement la palme du déguisement préféré des enfants ! Après une sérieuse délibération, non aisée pour le jury, plusieurs prix ont été décernés : chez les adultes, c'est Martin en panthère rose qui a décroché le 1^{er} prix. Les enfants Gabriel (Batman), Livia (Pirate des Caraïbes), Ruben (chevalier), Gabrielle (Wonder Woman) et Maé (Spiderman) ont quant à eux remporté un coffret garni.

Stand de crêpes, confettis, bar à sirops et deux châteaux gonflables venaient compléter le menu de cette après-midi ensoleillée. Certains parents étaient toutefois mécontents que les jeux soient payants cette saison. Réflexion qui a été prise en compte par les organisateurs. Ceci n'a, en tout cas, pas empêché les petits éguilliens de s'amuser comme des fous !

/PHOTO LLV-E.



FACE aux LECTEURS
La Provence

Venez rencontrer
Marc-Antoine Le Bret
MERCREDI 29 MARS À 14H30

L'humoriste et imitateur Marc-Antoine Le Bret est actuellement en tournée avec "Solo" et passera le jeudi 13 avril au Silo à Marseille et le lendemain au Cabaret, à Carpentras, avant de s'installer au Paris, à Avignon, dans le Off, les 19 et 20 juillet. La Provence vous invite à venir rencontrer l'artiste le mercredi 29 mars à 14h30 au siège marseillais du journal. Vous pourrez échanger avec lui sur sa façon d'aborder la scène, sur ses expériences professionnelles, et sur la suite de sa carrière.

Pour participer à ce Face aux Lecteurs :
Écrivez-nous, vous ferez peut-être partie de ceux qui auront la chance de le rencontrer.

Adressez vos mails à :
faceauxlecteurs@laprovence.com
en précisant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

FACE aux LECTEURS FACE aux LECTEURS FACE aux LECTEURS

GARDANNE

De la fin de la mine à la transition énergétique

C'est dans le cadre de "Mission Mine 2023" et devant un amphithéâtre bien rempli que Sylvie Daviet, géographe, donnait il y a quelques jours, une conférence à la médiathèque sur le thème : "Fin de l'exploitation minière et transition énergétique : le territoire gardannais en devenir". La fin de l'exploitation minière est-elle, pour Gardanne, un événement fondateur, moteur de transformations profondes ?

L'avantage, avec une professeure de géographie, c'est qu'elle s'appuie sur des cartes. Elle fixe ainsi les idées du public et montre que Gardanne et le bassin minier se situent au centre d'une métropole d'1,8M d'âmes. Ce qui constitue un des paramètres de la transformation de ce territoire. L'autre, étant la situation du bassin minier entre Sainte-Victoire et chaîne de l'Étoile qui définit un cadre de vie important pour les habitants et qui s'avère attractif pour une population nouvelle.

"Les mines sont fermées mais le territoire est encore marqué et structuré par l'impact de la mine dans la morphologie. Les puits Morandat, la centrale, l'usine d'alumine, nous rappellent ce lien fort entre l'industrie et la mine, matrice de ce territoire".

► DE RECONVERSION INDUSTRIELLE À TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour la géographe, heureusement, l'État s'est montré prévoyant, avant même la fermeture de la mine en 2003. Des dispositifs de reconversion ont été mis en place, notamment avec la microélectronique à Rousset. Un grand programme d'aménagement de voies routières et autoroutières a constitué un réseau densifié qui a amené une périurbanisation. Une population avec des profils professionnels variés est venue s'installer.



Sylvie Daviet a présenté les enjeux d'un territoire en transition depuis plus de vingt ans. /PHOTO P.-L.R.

L'emploi dans l'industrie qui flirtait à Gardanne avec les 30% en 1999 n'a cessé de décroître (14,9% en 2019). "Du concept de reconversion industrielle, lié à la fermeture de la mine, on est passé à celui de la transition énergétique qui s'impose à nous aujourd'hui quoique perçu et apprécié de manière différente entre refus et transition à marche forcée".

► DEUX EXEMPLES EN MATIÈRE DE MUTATION

Devant ces perceptions opposées, Sylvie Daviet préconise d'envisager les formes et les modèles de transitions. Illustration à l'appui avec deux exemples d'approches complémentaires : le terril des Sauvaires, équipé de ses 38 200 modules photovoltaïques qui fut associé au slogan "Gardanne terre d'énergie". Une réalisa-

tion qui s'appuie sur les ressources héritées de la mine pour aller vers une production d'énergie innovante. La deuxième approche, c'est la couverture de bâtiments publics par des panneaux photovoltaïques, associée au slogan "Gardanne s'engage pour le climat". Une manière de s'engager par rapport aux enjeux du réchauffement climatique.

► TROIS GRANDES ÉTAPES

La géographe a défini trois phases à observer dans cette transition énergétique. De 2003 à 2020, la fin de la mine et la décision de fermer la centrale à charbon, suivie du Pacte territorial. À partir de 2020 avec la mise en œuvre du Pacte et les projets de reconversion du site et, de manière transversale à ces deux périodes, l'évolution de la Centrale avec la conver-

sion de la tranche 4 à la biomasse. Durant cette première phase, on a transformé des espaces devenus improductifs : terrils, puits Yvon-Morandat, en parcs photovoltaïques ou en hôtel d'entreprises où s'opère une reconversion énergétique originale qui s'appuie sur les ressources historiques du puits. Dans une même optique, la valorisation de déchets et production de biogaz à la Malespine (5ha). Ainsi, pour Sylvie Daviet, "on a favorisé une certaine autonomie énergétique du territoire ; des réalisations portées par des acteurs locaux pour des usagers locaux".

Pour la géographe, ce modèle de transition, qui ne pose pas vraiment de problèmes d'acceptabilité, contraste avec l'évolution de la centrale de Gardanne-Meyreuil depuis l'ouverture du marché français de l'électricité en 1999. Cette période va voir le domaine de la centrale changer souvent de propriétaire. Deux dates majeures : 2012 et la décision de convertir la tranche 4 à la biomasse et 2019, la décision de l'arrêt du charbon : "On est là dans un contexte de privatisation, de mondialisation et de nouvelles normes environnementales européennes. Le facteur environnemental dans cette décision de fermer la tranche charbon est décisif".

Cependant, malgré son faible impact environnemental, 32g de CO2 par kWh, le passage à la biomasse soulève les critiques. En cause, l'insuffisance d'études d'impact environnemental et un 850 000 tonnes de bois utilisées par an, pour une capacité thermique de 150MW, bien loin de celle du charbon.

P.-L.R.

* Sylvie Daviet mène des travaux à l'université Aix-Marseille et à l'Observatoire Hommes-Milieux Bassin minier de Provence.

LE PACTE DE LA TRANSITION

À propos du Pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire de Gardanne-Meyreuil, Sylvie Daviet relève qu'"il mentionne dans son intitulé une transition écologique mais, également, industrielle. Ce n'est pas qu'une décision d'acteurs locaux, c'est aussi un effet de contexte car, fin 2018, une politique de réindustrialisation des territoires se met en place avec, notamment, le dispositif Territoires d'Industrie". La géographe constate que deux fortes oppositions s'expriment : opposition syndicale, par le refus de la fermeture de la centrale et opposition d'associations et leur Projet de territoire auquel participe France Nature Environnement et un comité d'intérêts de quartiers pour faire de Gardanne-Meyreuil un territoire d'excellence pour la transition énergétique.

HYNOVERA : LES ENJEUX DE LA CONCERTATION

Chargée de la mise en œuvre du Pacte, la sous-préfecture a étudié des projets de nature, souvent industriels avec des technologies innovantes et de rupture. Aucun n'a été retenu. Quant au projet Hynovera, fondé sur la production de carburants renouvelables, il a fait l'objet d'un important processus de concertation publique conclu par un refus et un rejet de toute nouvelle activité industrielle, mettant au jour les difficultés de mise en œuvre de la transition énergétique dans les territoires.

Les modifications importantes et le déclassement Seveco annoncés par Hy2Gen pourront-elles convaincre la population ? Sophie Daviet préfère s'exprimer sur la forme et la méthode : "Ce que je retiens sur ces enjeux de transition énergétique c'est qu'ils ont donné lieu à beaucoup de conflits ; autour de la centrale biomasse, autour d'Hynovera, sur l'enjeu environnemental. Un conflit, davantage social, à propos de la fermeture de la tranche charbon puis un conflit lié à la gouvernance du Pacte. Finalement, on a pu mesurer l'impact fort de la concertation qui n'a, malheureusement, été utilisée que de manière ponctuelle.

J'ai le sentiment que pour que les transformations du territoire puissent se faire, il faudrait un dispositif de concertation plus durable pour les accompagner. Cette voie est expérimentée dans d'autres localités, y compris en Provence, sur des sujets similaires". Et d'ajouter : "Derrière tout ça, il y a les technologies. Elles ne feront pas la transition à elles seules. Elles ont besoin d'être acceptées par la population. Pour réussir, il faut évaluer les enjeux environnementaux, dans un contexte socio-politique qui nécessite beaucoup de concertation".

283291



Visite sur rendez-vous au 06 86 12 64 22
Date limite de remise d'offre après visite et par écrit avant le : 10/04/2023
Offres d'achat classées selon dispositions réglementaires relatives aux ventes de logements HLM
SANS FRAIS D'AGENCE ET SANS FRAIS DE DOSSIER, FRAIS DE NOTAIRE 8%
Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Résidence	Type	Surface	DPE	Prix
Le Bois Fleuri Marseille 12 ^{ème}	Appt. T5 en rdc / terrasse de 42 m ² Avec garage en sous-sol compris	93 m ²	C	259 760 €
LE JONQUET LA CIOTAT	Appt. T2 en rdc / Terrasse de 12 m ² Avec garage compris en sous-sol	55 m ²	C	220 650 €

283291